

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Statue de Montaigne

(Michel Eyquem de Montaigne, seigneur de Montaigne, 1533-1592)

Cette statue, du sculpteur bordelais contemporain Nicolas MILHE, a été érigée le 7 juin 2014 en épilogue à la restauration de l'espace dit «des pas perdus», dans le cadre juridique du 1% culturel, sur la volonté de l'administration de la justice et des chefs de cour, Chantal BUSSIERE, première présidente, et André Ride, procureur général, pour équilibrer les volumes de la salle tout en rendant hommage à l'auteur des «essais».

Elle est inaugurée le 29 mai 2015, Dominique FERRIERE ayant entre temps remplacé Chantal BUSSIERE.

Montaigne y est représenté de façon anachronique en habit du XXI^e siècle, en costume cintré et porteur d'une montre tape-à-l'œil. Opposés au traitement antique des vêtements de Montesquieu qui lui fait face, cette tenue manifeste le caractère contemporain du personnage, proche de chacun de nous. Cette volonté est affirmée par la phrase issue des «essais» : «je ne peins pas l'être, je peins le passage».

Cependant, comme Montesquieu qu'il observe dans un face-à-face méditatif, livre en main, l'œil de Montaigne n'est pas dessiné, à peine suggéré...

